ATELIER T9 : Rendre actrices les jeunes générations
... en nourrissant leur réflexion et en leur permettant de « faire » et les remettre au centre pour construire un autre monde.

Titre de l'intervention du CAUE 89 : Repenser la cour du Collège avec les usagers

Thème(s) - Mots clés : cour de récréation, collège, usages, végétalisation, adaptation au changement climatique

Nature de l'action : Atelier de concertation/sensibilisation auprès des usagers et contribution à la rédaction du programme (volet environnemental, paysager et aménagements extérieurs)

Date(s) : De février à juin 2022

Présentation : Pour répondre aux enjeux d'adaptation de son patrimoine au changement climatique, le Département de l'Yonne souhaite mettre en œuvre différents leviers lors des prochaines réhabilitations de ses collèges : rénovation énergétique des locaux, amélioration du confort d'été, utilisation de ressources renouvelables, végétalisation des cours, lutte contre les effets d'îlots de chaleur, désimperméabilisation…

Dans le cadre du projet de réhabilitation-extension du collège de Pont-sur-Yonne, le Département a sollicité le CAUE de l'Yonne pour engager une réflexion sur les aménagements extérieurs visant à alimenter la rédaction du programme en cours mais aussi à impliquer les principaux usagers concernés. Le CAUE a ainsi mené différents temps de consultation/concertation envers les usagers du site (gestionnaires, équipes pédagogiques et éducatives, élèves…) afin de recueillir leurs points de vue, besoins et envies et de les traduire sous forme d'orientations et d'exigences paysagères et environnementales dans le programme.

Plusieurs temps forts ont rythmé l'intervention du CAUE pour lui permettre d'établir ses recommandations et préconisations pour le réaménagement de la cour :

- Une journée d'observation/constations in situ et de diagnostic « visuel » de la cour et entretien avec la cheffe d'établissement ;
- Des réunions régulières avec la maîtrise d'ouvrage (Département) et le cabinet d'AMO missionné pour la rédaction du programme pour se coordonner et tenir compte des objectifs et contraintes de chacun ;
- Une consultation et un appel à contribution libre auprès de la communauté éducative pour recueillir leurs points de vue, attentes et besoins ;
- Une journée de concertation avec les élèves sous forme d'ateliers libres dans la cour sur les temps de pause (récréation du matin, pause méridienne et récréation de l'après-midi)

Partenaires : Département de l'Yonne, Ville de Pont-sur-Yonne, Collège de Pont-sur-Yonne

Publics cibles : Usagers et gestionnaires du collège (élèves, enseignants, personnels, maîtrise d'ouvrage…)

Diffusion : /
Développement : /

Moyens CAUE mobilisés : 1 paysagiste et 2 architectes conseillers
Moyens externes : /

Contact CAUE : CAUE de l'Yonne (8 avenue du 4e Régiment d'Infanterie – 89000 AUXERRE)
Tél. : 03 58 43 80 33 - E-mail : accueil@caue89.fr

Informations complémentaires internes au réseau des CAUE

Proposition libre de sujets de réflexion (pour nourrir les échanges

- Logique d'utilisation de la cour comme lieu d'apprentissage et support d'activités pédagogique (entretien des espaces extérieurs, jardinage et chantier participatif, classe à l'extérieur, actions de préservation de la biodiversité en lien avec associations environnementales, compostage, sensibilisation au cycle de l'eau et à sa préservation, activités sportives et culturelles, amphithéâtre…)
- Dimension « collège ouvert » hors temps scolaire avec accès au monde culturel, sportif et associatif, centre de loisirs, intergénérationnel…
- Elargir la réflexion sur des sujets connexes :
    - Restauration scolaire et approvisionnement des produits (sensibilisation consommation locale et de saison)
    - Mobilités des élèves et enseignants : me rendre au collège en transport en commun, vélo marche à pied, covoiturage (équipements et infrastructures à développer en alternative à l'autosolisme)

Précisionscomplémentaires

Difficultés/ Bénéfices

- Bénéfices nombreux (adaptation au changement climatique, lutte contre îlot de chaleur, meilleur cadre de vie scolaire, environnement plus serein/apaisé, meilleure attention/concentration des élèves, meilleur confort…)
- Principales difficultés :
    - Réticences liées à l'impact budgétaire du verdissement en profondeur d'une cour de récréation (retour d'expérience d'autres collectivités met en évidence un budget indicatif compris entre 300 000 et 500 000 €)
    - Réticences liées aux contraintes d'entretien supplémentaires pour les gestionnaires
    - Réticences liées au risque de dégradations/manque de respect des végétaux et espaces verts de la part des élèves (piétinement pelouses, banches arrachées, jets de pierre…)
    - Réticences liées aux fait que cela peut compliquer la surveillance des élèves pour le personnel encadrant (logique sécuritaire et de surveillance)

Outils/ méthodes/ moyensdéveloppées/ mobilisés

- Important travail pédagogique et de sensibilisation pour expliquer l'intérêt, l'importance de la démarche et rassurer et donner des outils/méthodes concernant la gestion et l'entretien des espaces